



Projet

Titre du projet

Trame verte et bleue du Grand Montréal – Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

Ministère / Organisme porteur du projet

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Secrétariat à la région métropolitaine

Description du projet

La trame verte et bleue consiste à mettre en place un réseau récréotouristique structuré qui permettra à la population de profiter pleinement de lieux de détente, de récréation et de culture. Ce projet prévoit la mise en œuvre de cinq grands projets métropolitains dont le sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire. Des milieux naturels protégés seront accessibles, créant un vaste réseau d'espaces verts et bleus communiquant entre eux. Favorisant le transport actif, la trame verte et bleue intégrera l'essentiel des ressources patrimoniales et naturelles présentes sur le territoire, contribuant ainsi à l'attrait du Grand Montréal.

Photos / vidéos

Image illustrant le projet



Financement et programmes

Sources de financement

- Gouvernement du Québec – ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Secrétariat à la région métropolitaine : 50 M\$
- Communauté métropolitaine de Montréal : 50 M\$
- Municipalités : 50 M\$

Tableau des legs gouvernementaux

Pour en savoir plus

Communiqués

[Site web de la Communauté métropolitaine de Montréal](#)





vive  375

LEGS OFFICIELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

375^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL